

LES PROFITEURS DE CRISE

Le millésime 2020 du véritable bilan annuel du CAC40, publié par l'Observatoire des multinationales, est désormais en ligne.

Les grandes entreprises françaises n'auraient-elles pas profité de la crise sanitaire pour devenir encore moins responsables vis-à-vis du reste de la société ?

1^{ère} info : Des aides publiques massives sans réelle contrepartie. Toutes les entreprises du CAC40 ont bénéficié d'aides publiques à l'occasion de la crise sanitaire, sans avoir fondamentalement changé leurs pratiques en matière de versement de dividendes, d'emploi, de gaz à effet de serre ou de fiscalité.

2^e info : Un impact de plus en plus lourd sur la planète. Les émissions de gaz à effet de serre déclarées par le CAC40 équivalent à 5% des émissions mondiales et, malgré des beaux discours écolos à profusion, elles ne baissent pas vraiment.

3^e info : Des patrons au service d'eux-mêmes et des actionnaires. Les patrons du CAC40 continuent à toucher des sommes stratosphériques, car leur rémunération est alignée sur les intérêts des marchés financiers, et de plus en plus déconnectée de la réalité des salaires au sein de leurs groupes.

4^e info : l'emploi en France, principale variable d'ajustement. Les effectifs du CAC40 en France continuent de s'étioler d'année en année. Ils ont baissé de 12% depuis l'an 2000, tandis que les dividendes étaient presque multipliés par 4.

ACTION NRP À SAVENAY

Pour marquer le coup le jour du Comité Technique de Réseau « suppressions d'emplois 2021 », l'intersyndicale a organisé une manifestation devant la Trésorerie de Savenay.



La direction régionale des finances publiques a informé

le maire, il y a quelques semaines, qu'elle résiliait son bail concernant les locaux de Savenay.

Voici ce qu'en dit le maire de Savenay, Michel Mézard : « J'indique que je n'ai pas été associé au déploiement d'un quelconque plan de restructuration de la trésorerie qui de surcroît n'est pas de ma responsabilité.

Je prends acte de cette décision de désengagement de l'État sur notre territoire et je le regrette. J'ai demandé à la directrice régionale des finances publiques de s'assurer, par tous moyens nécessaires, de la continuité du service public auprès de nos concitoyens, notamment ceux qui procèdent aux paiements en espèce de leur impôt ou des prestations communales comme la cantine scolaire par exemple.

La Drfip44 a assuré qu'elle mettrait en place un dispositif adapté. Celle-ci serait dès maintenant, bien inspirée d'expliquer aux habitants quelles sont les alternatives proposées avant la fermeture de la trésorerie programmée en début d'année 2021 ».

À ce jour, un bureau de tabac de Savenay est dans le dispositif d'encaissement des créances mais nul Espaces France Service en vue...

FDD FORMULE DE DÉMORALISATION

Les collègues « nomades » ou qui vont en formation ont le droit aux remboursements des frais engagés. Seulement, pour qu'un droit soit effectif, il faut pouvoir l'exercer.

La dernière mise à jour de l'application FDD (Frais De Déplacements) ne va pas vraiment dans ce sens. L'application qui était déjà ni intuitive ni conviviale (re)devient un casse-tête !

À se demander si Bercy ne compte pas faire des économies en empêchant les demandes de remboursement d'aboutir... Prenant en compte le sous-effectif chronique (et dramatique pour tout le monde) au service RH, la CGT propose qu'un·e sachant·e d'un autre service soit nommé·e pour aider les collègues en difficultés.

SUSPENSION DE CARENCE

La nouvelle ministre de la Fonction Publique a annoncé, la suspension à nouveau du jour de carence pour les absences liées au Covid. Mais ce n'est pas pour tout de suite...

C'est rassurant de constater que les impacts négatifs du jour de carence sur la prophylaxie soient (un peu) reconnus. Il ne reste plus à la ministre qu'à élargir sa réflexion et **supprimer définitivement ce jour de carence** qui n'est qu'une mesure vexatoire anti fonctionnaire.

